# Bulletin n°346 mai 2019





L'équipe des archives

La gestion des archives d'une commune est encadrée par des textes réglementaires.

Ceux-ci prévoient notamment de classer et de numéroter les archives en trois catégories : celles d'avant 1789, celles d'entre 1789 et 1982 et celles postérieures à cette date.

Mais ils prévoient aussi d'assurer le tri et l'élimination de certaines archives après un certain délai, différent selon la nature du document.

Or, nos archives communales n'avaient jamais fait l'objet d'aucune élimination, entrainant une surabondance énorme de cartons représentant plus de la moitié des rayonnages.

Si les documents ne relevant pas de l'administration communale peuvent être éliminés sans formalités particulières, (archives d'une association ou demandes d'emploi par exemple), les autres doivent faire l'objet d'un bordereau d'élimination transmis au Directeur des archives départementales et détruites après son accord.

Enfin, certaines archives (registres d'état civil, cadastre, budget par exemple) doivent être conservées indéfiniment.

Pour réaliser ce gros « désherbage » comme on dit dans le métier, une équipe de bénévoles s'est constituée autour du maire et se retrouve chaque jeudi matin en mairie.

Cette équipe est composée de Mmes Danièle Bernard, Angélique Croix, Myriam Dessager et de MM Eric Gueffier, Bernard Hutin et Jean-Pierre Bernard.

Qu'ils soient ici remerciés publiquement pour leur implication et leur dévouement dans cette noble mission.



#### **Nous contacter**

Tél: 03.27.39.63.41

mairiedemarpent@gmail.com

http://www.marpent.fr

#### Dans ce numéro

EDITO	1
LA VIE DE LA MAIRIE	2
Histoire et Patrimoine	3
PHOTOS	4-16
LA VIE DU VILLAGE	5-9
LA VIE ASSOCIATIVE	6
LES BREVES	10
Espace des habitants	12
LA VIE DU CONSEIL	13
Festi-kiosque	20

#### Comité de lecture

JM Allain, C Lavielle

#### La Vie de la Mairie - Etat civil

#### **NAISSANCES**

PIRAUX DESTUYVER Helyana	18 février 2019	
COUSIN Alice	23 février 2019	
DE WINTER Ambre	1er mars 2019	
DELFOSSE Manoë	6 mars 2019	
MBE ELEPE Clémence	21 mars 2019	
LECONTE Timéo	6 avril 2019	



#### **MARIAGES**

AYDOGAN Levent	MEFTAH Naoual	13 mars2019
LYBRECHT Daniel	BENNET Kerriena	23 mars 2019

#### **DECES**

DELATTRE veuve LELEU Simone	27 février 2019	Née en 1928
DURANT veuve DUPIRE Francine	31 mars 2019	Née en 1934
ZOUAGHI Hamini	15 avril 2019	Né en 1941

<sup>«</sup> pour les Marpentois décédés hors de la commune, nous en faisons état dans la mesure où la commune concernée nous a transmis l'acte »

#### **CEREMONIE COMMEMORATIVE DU 8 MAI 45**

Vendredi 3 mai à 18 h : vernissage à la médiathèque de l'exposition de JF Belleval « La libération de l'avesnois par la 2<sup>e</sup> DB ».

#### Mercredi 8 mai :

10 h 45 : Rassemblement devant la mairie

11 h : Défilé avec les enfants des écoles et l'harmonie communale

11 h 30 : Cérémonie au Monument aux Morts

#### **LISTES ELECTORALES (1)**

C'est L'INSEE qui réalise dorénavant les inscriptions.

Si un jeune ayant eu ses 18 ans n'était pas inscrit d'office, il peut s'inscrire en mairie jusqu'au 16 mai.

Au-delà de cette date, il devra s'adresser au Tribunal d'Instance.

#### **LISTES ELECTORALES (2)**

Les majeurs sous tutelle ont dorénavant le droit de voter.

Pour voter aux élections européennes, ils doivent s'inscrire en mairie ou par internet avant le 16 mai à minuit,

en fournissant une copie du jugement de tutelle.

#### **LISTES ELECTORALES (3)**

Chaque électeur peut accéder, depuis le 11 mars 2019, un nouveau service sur le site « servicepublic.fr » (rubrique « questions-réponses ») lui permettant de se renseigner sur sa commune d'inscription et sur le bureau de vote dans lequel il est inscrit pour voter.

#### NOCES D'OR ET DE DIAMANT

La cérémonie est organisée à la demande. Le choix de la date est laissé aux époux. Prendre contact avec la mairie.









SINON, FLASHEZ-NOUS!





### HISTOIRE LOCALE: « SPECIAL 8 mai 45 »

Pour les victimes de 39/45 ayant perdu la vie hors du territoire communal, le rapatriement des corps a été organisé par le Ministère des armées, à la demande des familles.

Les dépouilles ont été à chaque fois exhumées, transportées au Dépositoire d'Arras (lieu de rassemblement des défunts) avant d'être ré-inhumées à Marpent.

Pour chaque enterrement, l'Etat versait à la commune une subvention de 1000 francs, soit environ le tiers du coût des obsèques.

Une énigme demeure sur le dossier de Monsieur Claude WILLSON, né le 9 août 1928 à Marpent. Ce jeune homme habitait au 47, rue de la République.

Né d'un père anglais et d'une mère française, il est interné par les allemands, décède le 19 octobre 1942 à Paris et fut inhumé, comme victime civile, au cimetière parisien de Bagneux (Hauts de Seine).

Le maire de Marpent de l'époque, M François Bruno, à la demande du père, Eric Willson, sollicite le Ministère des Anciens Combattants et Victimes de guerre, pour que l'Etat puisse restituer gratuitement à la famille le corps du défunt.

Par lettre du 8 novembre 1949, le Ministère répond par la négative, considérant que le défunt est de

nationalité anglaise et que cela ne serait pas conforme au décret du 16 juillet 1947 qui précise les modalités de la restitution des corps des victimes de guerre aux frais de l'Etat.

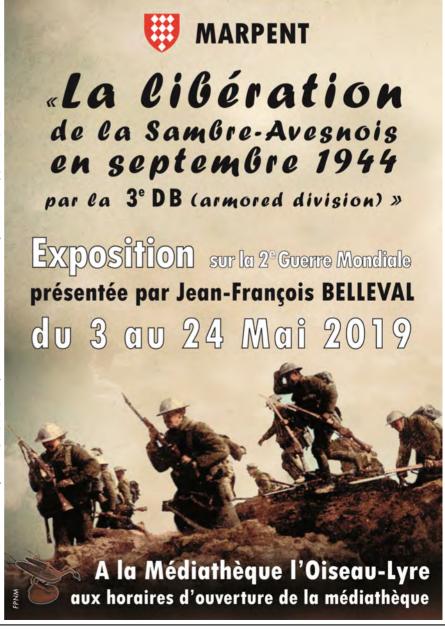
Le père décédé, c'est Mme Willson qui, le 10 mai 1950, effectue la même démarche et se voit essuyer la même réponse par le Ministère.

Mme Willson ne baisse pas les bras et affirme pour sa part que Claude Willson est français et renouvelle en vain la démarche à plusieurs reprises avant d'obtenir satisfaction de la part du Ministère qui confirme par lettre que le corps a été exhumé le 22 février 1951 pour être transféré au dépositoire d'Arras, en vue de le restituer à la commune de Marpent le 4 avril 1951.

La question reste posée de savoir pour quelle raison le nom de ce jeune marpentois ne figure pas sur notre monument aux morts dans la colonne « déporté civil ».

J'ai saisi le Ministère des armées pour avoir une explication et, le cas échéant, obtenir le feu vert pour réparer cet oubli.

J.M Allain





Inauguration



Christophe DIEU



Jocelyne DETACHE



Régine DEGRAAF



Anne-Marie CHARPENTIER

#### La Vie du Village

#### INAUGURATION

La cérémonie d'inauguration de notre ensemble mairie- salle polyvalente- auditorium a été rehaussée de la présence de M. Alexander Grimaud, sous-préfet d'arrondissement, de M. Jean-René Lecerf, président du Conseil Départemental, accompagné des deux conseilleurs du canton, Mme Françoise Del Piéro et M. Arnaud Decagny, par ailleurs maire de Maubeuge, de M Benjamin Saint-Huile, président de la Communauté d'Agglomération et maire de Jeumont, et de .M. Philippe Brasselet, maire de Vieux-Reng.

Après avoir coupé le ruban tricolore, le maire, le sous-préfet et le Président du Département ont visité l'ensemble des installations avec le public présent.

Ils ont ensuite dévoilé la plaque inaugurale et, parvenus à l'auditorium, ont été accueillis en musique par Ludovic Damiens et les membres de l'harmonie communale.

JM Allain, Alexander Grimaud et Jean-René Lecerf ont successivement pris la parole, puis l'harmonie a rejoué deux morceaux avant que tous se retrouvent au rez-de-chaussée pour le traditionnel vin d'honneur.

#### **ERASMUS+ JEUNESSE**

Dix jeunes albanais de Poliçan ont passé une semaine à Marpent dans le cadre d'Erasmus + Jeunesse.

Arrivés à Zaventem où ils furent accueillis par leurs homologues sambriens, brandissant une banderole de bienvenue, ils en profitèrent, après avoir salué le légendaire Manneken-Pis de la capitale belge, pour se rendre à l'Atomium avant de rejoindre Marpent où les attendait une carbonade flamande.

Le séjour a été parsemé de moments de travail et d'acquisitions de connaissances telle la collecte du tri-flux avec la visite du centre de tri de Louvroil.

Si les échanges durant le séjour se déroulèrent souvent en anglais, un moyen aussi pour les participants de s'immerger dans l'oral, le renfort de la traductrice Hysi Zengjine, directrice du centre culturel de Poliçan, fut particulièrement utile pour les aspects plus techniques.

Le volet touristique fut également très fourni avec la découverte pédestre de la commune, celle du Watissart, la visite du Fort Leveau à Feignies, la journée au Val Joly, la promenade en bateau sur la Sambre avec le club nautique, et le voyage tant attendu à Paris avec la montée de la tour Eiffel et l'itinérance en bateau sur la Seine

Ces moments d'échanges prirent parfois une tournure sportive avec le tir à l'arc, le volley, la piscine, le badminton et le bowling à Mons.

La soirée sympathique rassemblant dans la salle polyvalente l'orchestre de l'Ecole de musique et le groupe folklorique du moulin fut particulièrement appréciée par les jeunes qui solliciteront le fameux « Youthpass », un outil développé pour permettre la reconnaissance des résultats de l'apprentissage acquis par les participants aux activités Jeunesse du programme Erasmus+.Sur un CV, cela ne peut pas faire de mal.





#### La Vie Associative

#### ASSEMBLEE GENERALE JOIE DE LA FAMILLE

Mme Stéphanie Mouchart a été réélue présidente et Mme Marie-Noëlle Legros a été reconduite dans ses fonctions de trésorière.

Mme Marlène Vasseur conserve son mandat de secrétaire et sera toujours assistée dans ses missions par Mme Francine De Angelis au poste de secrétaire adjointe, Mme Régine Boulanger restant en charge des activités de contrôleur aux comptes.

L'une des actions de l'année 2018 a eu pour objet le financement d'un équipement de sonorisation pour les enfants de l'école maternelle.

L'association a confirmé qu'elle participera le week-end des 07 et 08 Décembre au TELETHON 2019, prétexte au Forum des Associations sous la forme d'une Bourse aux Jouets et Vêtements de « fêtes » dont une partie des bénéfices sera reversée au profit de l'AFM-TELETHON.

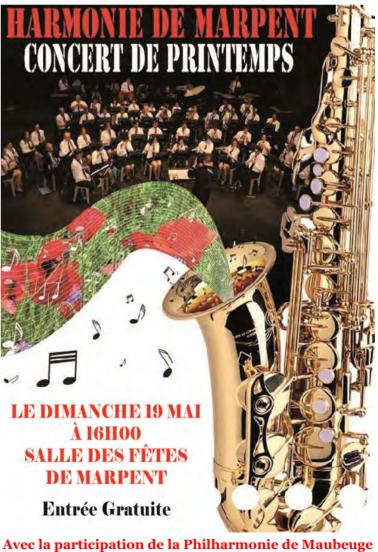
La Bourse aux vêtements du mois de mars a proposé 930 articles (dont 250 vendus).

#### **BOUM DES AINES**

Jean-Marc Tilmant, le nouveau Président du Comité des Anciens, avait toutes les raisons d'être satisfait devant la salle bien garnie (132 entrées) pour sa première boum des aînés.

Le public n'a pas boudé les danses, ni les pâtisseries.



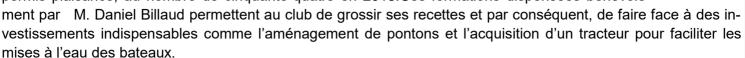


#### La Vie Associative

#### **CLUB NAUTIQUE**

Les membres du Club nautique s'étaient donné rendez-vous en mairie pour tenir leur assemblée générale, en présence du maire et de son adjointe, Mme jacqueline Loire.

Le Président Michel Buisset a présenté les travaux de l'année et fait état des sessions pour les permis plaisance, au nombre de cinquante-quatre en 2018.Ces formations dispensées bénévole-



Le Président note par ailleurs que la nouvelle rampe de mise à l'eau sert ponctuellement aux pompiers et à la Fédération de Pêche.

Les quinze anneaux sont actuellement occupés.

M. Buisset a présenté le projet de talutage-paillage de la berge en amont du club et celui du parking.

Il a enfin soulevé le problème posé par l'ambiguïté de l'arrêté préfectoral qui octroie, en contrepartie d'un dédommageant financier à la société de pêche, une dérogation au club pour une « zone de vitesse » dont certains bateaux non membres du club ont tendance à profiter.

Inquiétude d'autant plus justifiée que l'ouverture prochaine de la Sambre va accroître le trafic fluvial.

Le maire a évoqué la question de la sécurité de la rue Barbusse qui dessert le site nautique et présenté aux membres présents les propositions faites auprès de la Communauté d'Agglomération.

Franck Houssière, trésorier, et Angélique Vinçonneau, secrétaire, ont été reconduits dans leur fonction.

#### **UNE SORTIE SCOLAIRE HILARANTE**

L'association des Bribeux de Marpent a invité la Troupe Théâtrale Patoisante de l'Harmonie de Recquignies à présenter sa pièce « QUE DROLE D'ESCOLE » sur la scène Marpentoise.

Dès l'ouverture des portes les nombreux spectateurs se pressent à l'entrée de l'auditorium tout récemment rénové.

Un pensionnat de jeunes filles en déficit de personnel dont notamment, de surveillant du dortoir des filles, deux évadés de la prison d'en face, une prof d'arts plastiques fantasque, une vieille fille enseignant la langue de Shakespeare en attente permanente du grand amour, un vieil amoureux de la langue de Molière frustré de ne pas avoir obtenu le poste de directeur de l'école, un secrétaire à tout faire soumis aux ordres d'une directrice quelque peu débordée, une éducatrice sportive façon Schwarzenegger, un enseignant en mathématiques intérimaire déambulant en chemise de nuit, un diadème étoilé sur la tête et une élève plus encline à organiser des fêtes dans le gymnase plutôt qu'à user les bancs des classes et vous avez là de quoi passer une excellente et réjouissante soirée.

Les portes claquent, les quiproquos s'enchaînent, les rires répondent aux répliques et les applaudissements font écho au talent des acteurs, scénariste, metteur en scène, techniciens et auteur de cette hilarante pièce digne des meilleures interprétations de Cafougnette et de Jules Mousseron.

Le public conquit ne tarissait pas d'éloges à la sortie de la salle.

Un retour qui était attendu sur la scène Marpentoise qui ne peut qu'en augurer d'autres.

#### **CHRONOTAXIDIMIDANI**

L'auditorium recevait la troupe d'Hautmont Mélody pour une présentation de son spectacle « Chronotaxidimidani », nom mystérieux qui désigne une insolite machine à remonter le temps léguée par un père disparu à sa fille et que cette dernière va utiliser tout au long du spectacle pour partir à sa recherche.

Ce retour en arrière fut l'occasion pour le chœur vocal d'interpréter devant le public marpentois et des communes avoisinantes une cinquantaine de chansons, avec une succession de décors et de costumes des différentes époques.

A la fin du spectacle, la troupe et le public ont rendu, sous les applaudissements, un hommage appuyé et émouvant à Marie Daubry, une des chevilles ouvrières de la troupe disparue quelques jours auparavant.

#### La Vie Associative

#### **TOURNOI DE JEU D'ECHECS**

La salle d'honneur de la mairie de Marpent recevait, dans le cadre de la phase régionale de la coupe Loubatière, six clubs sélectionnés lors de la phase départementale : Boulogne 1 Boulogne 2, Lille, Les tours des Hauts de France (Saint-Quentin), Belloy-sur —Somme et Maubeuge.

L'organisation de cette compétition était assurée par M. Didier Morelle et son équipe du Malbodium-Chess-Club. Au terme d'une journée de longues et silencieuses confrontations, c'est l'équipe saint-quentinoise, composée de Christian Bracq, Enguerand Goulet, Guillaume Willart, Thomas Peter et Grégory Bracq, qui termine première devant l'équipe boulonnaise.

Toutes les deux participeront à la phase interrégionale et peut-être à la finale nationale, prévue fin juin à Saint-Quentin.

Le maire s'est félicité de cette manifestation, la première du genre dans la commune, et travaille avec le Malbodium-Chess-Club pour une initiation dans un cadre péri- scolaire.

#### LES DYNAMIQUES

Marie-Christine Maddaleno, présidente de l'association « les dynamiques » est aussi dynamique que l'association qu'elle préside, riche d'une trentaine d'adhérents.

Axée sur l'exercice corporel des séniors, l'association se retrouve chaque lundi matin à la salle de sport de Marpent pour une marche thérapeutique d'une heure, avant de proposer une initiation à une activité sportive telle le « tchoukball » (mélange de handball et de basket), le «kingball » (inspiré du basket) ou encore « l'airball » (inspiré du volley).

Les adhérents sont libres de pratiquer l'une ou l'autre des activités.

Le club accueille également quelques personnes du Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel de Jeumont et présente ses activités dans des structures d'accueil du secteur comme Domitys, le Carré d'Or à Jeumont, l'EHPAD SAMARA ou encore le centre de Loisirs du mercredi à Marpent.

#### **SOIREE BASQUE**

Après une interruption l'an passé en raison du chantier de rénovation de la mairie, la traditionnelle soirée basque de l'harmonie communale n'a rien perdu de sa vivacité.

Son ensemble « Los Marpenos », costume blanc et béret rouge comme il se doit, a plongé d'emblée le public dans l'allégresse de la fiesta.

La seconde partie de la soirée fut agrémentée des danses des enfants de l'école de musique, de sketches humoristiques et de chansons de variétés interprétées par des membres de l'harmonie.

Le final rassembla l'ensemble des musiciens en chorale pour rendre hommage à Johnny Halliday Toutes ces animations, couplées avec une délicieuse paëlla, firent le bonheur des spectateurs.

#### LES AMIS DU MOULIN

Lors de son assemblée générale qui s'est tenue en mairie en présence du maire, le Président Hervé Nicol a rappelé que l'association avait fêté ses quinze ans d'existence avant d'énumérer les actions de l'année écoulée et qui seront reconduites en 2019 : organisation du marché de Noël, participation de la crêperie à la fête du moulin, à la journée nationale des moulins, ainsi qu'à la journée du patrimoine avec, à chaque fois, cuisson du pain.

Les participants ont validé les comptes présentés par la trésorière Mme De Angelis tandis que la secrétaire Monique Nicol a présenté le projet de Forum des Associations qui se tiendra en décembre. Le bureau a été reconduit dans ses fonctions.

#### **CLUB MAJEUR**

Le Président Daniel Liévin, en présence du maire accompagné de Mmes Nicol et Delplanche, a présenté son bilan annuel et rappelé que cette association, dont les membres se retrouvent deux mercredis après-midis par mois à la médiathèque, compte trente deux adhérents à jour de cotisation dont la moitié de cheminots retraités.

#### Vie du village

#### **EXPOSITIONS L'OISEAU-LYRE**

#### La puissance des couleurs

Anna-Mary CHARPENTIER, membre de l'AMLC, peint principalement des visages, corps et silhouettes de femmes aux coloris étincelants mais aussi des bouquets de fleurs multicolores.



La puissance des couleurs employées n'est pas sans rappeler l'audace de la recherche chromatique de la peinture chamarrée des expressionnistes.

#### L'émotion des lieux

La peinture de Jocelyne DETACHE, également membre de l'AMLC, couvre une grande diversité de thèmes et suscite un véritable bonheur visuel au fur et à mesure que l'on découvre tantôt des visages fort expressifs, tantôt des paysages montagnards, ou encore des silhouettes africaines, sans oublier celui des moulins, prétexte pour l'artiste à mettre en valeur des lieux de l'avesnois chargés, comme ses tableaux, de beauté, d'émotion et d'histoire.

#### Le Tsukiyomi Art

Christophe DIEU a fait découvrir aux visiteurs de la médiathèque le Tsukiyomi Art, inspiré de la mythologie japonaise dont le style graphique est si familier aux amateurs de mangas et autres mondes virtuels.

Qu'il s'agisse de personnages façon « shirayuki », de motifs géométriques ou d'animaux (tigre et serpent), la finesse du trait donne au dessin le raffinement qui caractérise la culture japonaise et qui est aussi est la signature de l'artiste.

#### La joyeuse nostalgie

Régine DEGRAAF aime les paysages bucoliques et champêtres et aime encore plus les peindre et faire partager sa passion aux visiteurs.

Qu'il s'agisse de nature morte (les figues, les coquelicots, la pêche...) ou de scènes champêtres (les jeux du bac à sable, le scooter au bord de l'étang, la cueillette des fleurs...), ses différentes toiles sont un clin d'œil à l'enfance et à la jeunesse, un plaisir assumé du passé, capable de rendre la nostalgie joyeuse.

#### ASSEMBLEE GENERALE DE LA FGRCF DE JEUMONT A MARPENT :

L'Assemblée générale des retraités du chemin de fer de la section Jeumont-Maubeuge s'est déroulée dans la salle des fêtes de Marpent.

La réunion était présidée par Daniel LIEVIN, en présence de Jean-Marie ALLAIN, Maire de Marpent, Benjamin SAINTHUILE, Maire de Jeumont, Madame Monique NICOL, adjointe, Alda DELPLANCHE, conseillère déléguée, Hughes DUBOIS, animateur Fédéral,.

Daniel LIEVIN a remercié l'assistance, les membres du Comité, les collecteurs pas avares du temps qu'ils passent, avant d'annoncer son intention de quitter la Présidence, l'an prochain.

Paulette BORTOLUS a donné lecture du rapport financier qui a été approuvé par les adhérents présents.

Jean BACHELEZ a fait le point sur les activités : colis remis aux veuves, présence aux cérémonies culturelles et artistiques à Jeumont et Marpent, présence lors des funérailles des adhérents, aide aux familles pour les formalités administratives, les démarches auprès des services sociaux, etc....

De nombreuses informations ont été communiquées par Hughes DUBOIS à propos de la Caisse de Prévoyance, le maintien à domicile, les retraites, la diminution du pouvoir d'achat subie de plein fouet par les retraités.

#### Les brèves | Vie du village

#### **INSCRIPTIONS MATERNELLE RENTREE 2019**

Les nouvelles inscriptions se feront en mairie le <u>mardi 21 après-midi</u> et <u>le mercredi 22 mai 2019 toute</u> la journée.

L'inscription des enfants de deux ans (révolus au jour de la rentrée scolaire) ne sera effective que dans la limite des places disponibles.

Pour les enfants nés en 2017, qui auront deux ans avant le 31 décembre 2019, et qui pourront être scolarisés en cours d'année scolaire (sous réserve des places disponibles), les inscriptions se font aux mêmes dates.

Pièces à produire :

- Livret de famille – carnet de santé ou de vaccination – justificatif de domicile – contrat de travail de la nounou pour les enfants extérieurs à Marpent.

Les parents, munis du certificat d'inscription remis par la mairie, remettront celuici à l'école qui procèdera à l'admission de l'enfant.



#### **FETE DE PAQUES**

A l'occasion de Pâques, la société API-restauration, notre prestataire, organisait un concours d'œufs de pâques décorés pour les écoliers des restaurants scolaires qu'elle fournit.

Plusieurs enfants avaient choisi de répondre à ce concours : Manon Gueffier (CP), Ambre Maton (CP), Camille et Raphaël Jaupart (CM2) Lisie et Rose Bertinchamps (CP et CM2) ainsi qu'Aniline Yardin (CM2).

Toutes nos félicitations pour leur participation!

#### Les cloches sont passées par Marpent

La coutume des cloches distribuant leurs friandises sous forme d'œufs en chocolat au cours de leur voyage de retour de Rome dans la nuit du samedi au dimanche de Pâques a été respectée cette année encore.

Les bourdons italiens ont visé le Parc Barbusse de la commune qui, dès les premières heures dominicales, s'est vu envahir par les enfants invités par l'Association des Elèves de Marpent.

La Présidente, Cindy DERUELLE et les membres de l'Association avaient tout organisé pour que le largage soit le plus précis et le plus généreux possible.

Les 78 enfants inscrits ont tous été satisfaits de leur chasse puisque chacun est reparti avec son panier rempli d'une fructueuse couvée.

Le succès de l'évènement, la joie des enfants et le plaisir des parents à voir l'enthousiasme de leurs chérubins, ne peut qu'augurer le meilleur avenir pour les membres de l'Association dont une partie du bureau a été récemment renouvelé.

#### SENSIBILISATION MUSICALE

Les enfants du Centre de Loisirs ont récemment découvert les joies du plaisir musical. Loïc Marlot, directeur, accompagné de Priscilla Vallez, collaboratrice bénévole, avaient invité Mme Fabienne Damiens, formatrice à l'Ecole de Musique, pour sensibiliser les enfants aux différents sons et à la rythmique sous forme d'animations ludiques et à l'aide de petits instruments.

Les apprentis musiciens ont manifestement apprécié ce moment et nul doute qu'ils viendront grossir, le moment venu, les rangs de l'harmonie communale.

#### PERMIS DE CONDUIRE

La commune devient un centre agréé pour passer le code de la route.

En effet, la société Exacode, société locale, l'un des six organismes habilités par le Ministère de l'Intérieur pour la France, a choisi Marpent pour organiser deux fois par mois en mairie (ou en médiathèque) les épreuves de code du permis de conduire, non seulement pour les marpentois, mais aussi pour les candidats des villes voisines du Val de Sambre.

#### Les brèves

#### **ACTIVITE COMMERCIALE**

Nous avons appris avec regret la fermeture de la société Farineau et du café- brasserie l'Evidence, ce dernier établissement devant être prochainement repris.

Nous notons, dans le même temps, :

- la création d'un nouveau commerce par M.Dominique Roose à qui nous souhaitons la bienvenue : la société VSP du Nord, société de vente de véhicules sans permis, qui se trouve au 51 ter, rue Victor Hugo (près de la SAGEP).Tel : 06 09 71 55 58 ou 00 32 495 54 18 15.
- le rachat de la friterie du pont par M.Marvin WIRTH (désormais « Friterie marpentoise » )et la réouverture de la friterie du parc de M.Jérémy Laboue...

A l'une et à l'autre, nous souhaitons pleine réussite commerciale.

- l'installation Rue de la république de la société « FIDEM MAINTENANCE », spécialisée dans la maintenance nucléaire.

#### **VOTRE TELEVISION**

La libération de fréquences hertziennes vers les services de téléphonie mobile à très haut débit vont amener des perturbations sur le réseau TNT râteau dans la nuit du 14 mai prochain.

Les téléspectateurs recevant la télévision par antenne râteau devront procéder à une recherche de chaînes le 15 mai pour continuer à recevoir correctement les images.

#### **ECONOMIES D'ENERGIE**

Quelques marpentois ont participé à la réunion d'informations collective animée par Mme ARNAUD et Mme CY-PRYSZAK, intervenantes de SOLIHA, sur le thème des économies d'énergie. Ces personnes ont pu ainsi, sous forme ludique, récolter suffisamment d'informations et en savoir davantage sur les divers dispositifs en place (chèques énergie, FSL...) pour leurs permettre d'alléger le montant de leur prochaine facture de gaz, d'électricité ou d'eau.

#### **DENEIGEMENT**

11 sorties de nos agents ont été comptabilisées entre le 15 décembre et le 4 février. Rappelons que la commune a repris, par convention, la délégation et que l'Agglomération rembourse la commune pour chaque sortie, pour peu qu'elle ait préalablement donné son accord.

#### PREVENTION INONDATIONS

Le maire a reçu trois chargés de mission du bureau d'études SAFEGE (groupe Suez) et M.Delvallée de l'Agglomération dans le cadre du diagnostic de l'étude d'assainissement du pôle jeumontois.

Les « points noirs » de la commune (une dizaine) ont été signalés ainsi que les interventions parfois réalisées par la commune de manière ponctuelle puisque cette compétence relève de la Communauté d'Agglomération.

#### **EHPAD SAMARA**

Par arrêtés conjoints de la directrice de l'Agence Régionale de Santé et du Président du Département, l'établissement Korian - SAMARA est labellisé pour un pôle d'activités et de Soins adaptés (PASA) à hauteur de 14 places. La capacité totale de l'établissement est de 90 places.

#### **ILLECTRONISME**

Vous avez plus de 60 ans et vous souhaitez maintenir le contact avec vos proches en échangeant des messages ou des photos par ordinateur.

La Cité des géométries se propose d'organiser à la médiathèque un module de formation de cinq séances.

Tarif: 25 euros. S'inscrire en mairie.

La tenue de la session est conditionnée par le nombre d'inscrits.

#### <u>MEDIATHEQUE</u>

Tous nos remerciements à la fille de Mme Raymonde Cantineau pour le don de livres et nombreux CD à la médiathèque.

11 - Bulletin Municipal -mai 2019

#### Espace des habitants

#### **QUESTION DES HABITANTS**

Nous devons changer de chaudière.

Puis-je bénéficier d'une aide quelconque ?

Vous avez deux possibilités :



- Engie lance une nouvelle offre permettant aux ménages les plus modestes de changer leur chaudière gaz vétuste, de plus de 15 ans, pour une installation par une chaudière gaz haute performance.

Pour 1 euro symbolique, pose comprise, le groupe énergétique propose une chaudière à gaz basse consommation (mais pas à condensation), qui consomme environ 30% de moins que les chaudières à gaz actuelles.

Cette offre est destinée aux ménages aux ressources « très modestes », selon les critères de l'Agence nationale de l'habitat (Anah).

Les ménages aux ressources « modestes », toujours selon les critères de l'Anah, bénéficieront d'une offre de chaudière à 299 euros, au lieu de débourser plusieurs milliers d'euros.

Dans les deux cas, le montant correspond au reste à payer du foyer, une fois déduites l'aide « Habiter mieux » de l'Anah et la prime Coup de pouce chauffage de l'État

Les revenus pris en compte par l'ANAH sont les suivants :

Revenu Fiscal de Référence (RFR) 2018 du foyer (Pour les contribuables les plus simples, ce sont les revenus de l'année auxquels on retranche les 10% forfaitaires de frais ou les frais réels) :

Pour les foyers à revenus très modestes, les plafonds des RFR pour bénéficier d'un montant final de la chaudière à 1 €uros sont les suivants :

2 personnes : 21630 €uros 3 personnes : 26013 €uros 4 personnes : 30389 €uros

Pour les foyers à revenus modestes, les plafonds des RFR pour bénéficier d'un montant final de la chaudière à 299 €uros sont les suivants :

2 personnes : 27729 €uros 3 personnes : 33346 €uros 4 personnes : 38958 €uros

- L'autre possibilité, si vous souhaitez choisir vous-mêmes votre chaudière, c'est de solliciter une aide au titre du programme « habiter mieux ».

Les conditions de ressources sont identiques.

Par contre, un audit énergétique sera réalisé au préalable afin d'améliorer la performance énergétique du logement (chaudière, isolation).

Dans le cadre de cette démarche, vous pouvez espérer, outre un crédit d'impôt, une aide substantielle de plusieurs financeurs (ANAH, Carsat, Agglo). Il faut vous rapprocher de Soliha à Maubeuge, rue de la croix qui vous présentera le montage le plus approprié.

#### **COMMUNIQUE DE LA PAROISSE**

Neuvaine Notre Dame d'Ayde

Thème de cette année : « Marie, chemin de l'Espérance »

Ouverture de la neuvaine le samedi 25 mai par la procession.

Rassemblement devant l'Eglise à 17 h 00.

Départ à 17 h 15 rue de la mairie, rue Sadi-Carnot, rue de la république.

Messe d'ouverture ensuite à 18 h 30.

Clôture de la Neuvaine le dimanche 2 juin.

#### Sports | La Vie du conseil

#### **ATHLETISME**

Aux championnats des Hauts de France en salle à Liévin, la minime Lyane HOCEDEZ a obtenu 2 médailles de bronze à la longueur (5m09) et en triple saut (10 m 64).

#### STAGE DE FOOT POUR LES JEUNES

Durant la deuxième semaine des vacances scolaires, le football Club a organisé un stage réservé aux jeunes de 6 ans à 11ans., en journée continue de 9 h à 16 h 30 avec pause repas de 12 h à 13 h 30.

Ce stage, qui s'est déroulé au Stade des Cheminots, a rassemblé près d'une cinquantaine de jeunes.

Il était dirigé par Lias Daara, entraineur des Seniors, entouré des éducateurs des jeunes du club.

Les jeunes ont pu apprendre des techniques de jeu qu'ils ont mises en pratique sur le terrain synthétique.

Les repas étaient préparés par les bénévoles du Club, y compris le barbecue géant du dernier jour.

#### NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET

Note du maire destinée aux membres du conseil municipal et aux citoyens, conformément à l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales / Loi NOTRe du 7 avril 2015).

Le résultat de clôture 2018 affiche un excédent de 298 391, 00 € sur la section fonctionnement et un excédent de 269 336, 31 € sur la section investissement.

Pour l'exercice 2019, la section de fonctionnement prévoit un montant de recettes de l'ordre de 1 535 800, 00 € pour un total de dépenses estimées à 1 534 191, 00 €.

Le budget 2019 prévoit donc une augmentation des dépenses de fonctionnement de + 7,68 % / 2018, augmentation liée essentiellement à l'augmentation des charges à caractère général (externalisation de certains services notamment) tandis que, dans le même temps, le budget se base sur une légère baisse des charges de personnel.

Les recettes de fonctionnement devraient quant à elles baisser suite à la baisse des dotations attendues (- 7,5 %) et à la forte diminution des atténuations de charges (dotations versées par l'Etat pour les contrats aidés).

Le principe de précaution nous amène à envisager des dépenses souvent plus importantes que ce qu'elles seront, et à prévoir des recettes, a contrario, minimisées.

Cela étant, l'excédent de l'année 2018 (98 391, 00 €) permet de majorer le niveau de recettes 2019 à 1 634 191,00 € et d'envisager d'ajouter aux dépenses un virement de 100 000 € (autofinancement) au profit de la section d'investissement, tout en assurant l'équilibre de la section fonctionnement dont les dépenses prévisionnelles s'élèvent à 1 534 191,  $00 \in +100000 \in +1634191$ ,  $00 \in +164191$ ,  $00 \in +16419191$ ,  $00 \in +16419191$ ,  $00 \in +16419191$ ,  $00 \in +1$ 

Après une année financièrement très lourde en travaux (1 889 979, 01 €), en particulier avec la mise aux normes de l'ensemble M2S et le terrain synthétique, le budget 2019 affiche un niveau de dépenses moins élevé avec un montant de 1 143 397, 68 € (dont 400 000 € de remboursement de l'emprunt relais et 607 715, 44€ d'investissement en tenant compte des restes à réaliser), équilibré par le même niveau de recettes provenant notamment du FCTVA, des versements des subventions et des affectations de réserve.

L'investissement va donc reprendre sa « vitesse de croisière » et concerner notamment :

- la création d'un vestiaire au stade du Bel Air (obligatoire pour les équipes évoluant en Régionale 3),
- le remplacement des lampes du stade des cheminots par des leds (économies d'énergie),
- la création de trottoirs à la rue Delmotte (La Buchelote),
- le rachat des biens immobiliers acquis pour notre compte par l'EPF dans le cadre du projet « quartier de la place »,
- le remplacement de la vieille chaudière à la Maison des Associations,
- l'extension du cabinet médical pour accueillir un second médecin.

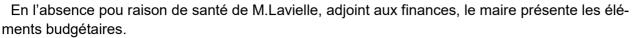
Tous ces investissements se feront bien entendu sans augmentation des taux communaux, comme nous l'avons fait depuis 2001.

Nul doute que le suivi régulier et vigilant de nos finances par notre adjoint Christian Lavielle, en concertation étroite et constructive avec le Receveur, contribue à la solidité de nos comptes et nous permet d'aborder la fin de mandat avec sérénité.

#### La Vie du conseil

#### **COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 11 AVRIL**

#### **FINANCES**





VOTE DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le résultat de clôture 2018 affiche un excédent de 298 391, 00 € sur la section fonctionnement et un excédent de 269 336, 31 € sur la section investissement.

Les deux comptes, celui du Receveur et celui de la commune, étant concordants le conseil les approuve à l'unanimité (le maire ayant quitté la salle au moment du vote du compte administratif comme le veut la loi).

#### AFFECTATION DES RESULTATS

Le conseil décide de ventiler l'excédent entre une part investissement (200 000 €) et le reste en fonctionnement (98 391 €)

#### **VOTE DES TAUX D'IMPOSITON**

Le conseil reconduit les taux communaux pour la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti et la taxe sur le foncier non bâti.

#### VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL

Le conseil vote également à l'unanimité le budget prévisionnel 2019 qui s'équilibre à hauteur de 1 634 191,00 € en fonctionnement et à hauteur de 1 143 397, 68 € en investissement.

#### LOTISSEMENT PRE FLEURI:

Le conseil vote le compte de gestion 2018, le compte administratif 2018, l'affectation des résultats et le budget prévisionnel (le maire ayant quitté la salle au moment du vote du compte administratif comme le veut la loi).

#### **FONDS DE CONCOURS**

DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A L'AGGLO POUR REMPLACEMENT CHAUDIERE : 5194, 00 € DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A L'AGGLO POUR INSTALLATION ECLAIRAGE LEDS STADE DES CHEMINOTS 9338,00 €

VERSEMENT FONDS DE CONCOURS A LA CAMVS POUR LA CREATION D'UN STATIONNEMENT PSH RUE DU BEL AIR : 332.68 €

VERSEMENT FONDS DE CONCOURS A LA CAMVS POUR UN AMENAGEMENT DE VOIRIE RUE SALEN-GRO : 2111. 32 €

Sur ces quatre points, le conseil donne son accord à l'unanimité

#### DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR

Suite au décès d'un marpentois, laissant un impayé de 359, 00 € sur les livraisons de repas à domicile, le conseil approuve la proposition de passer en non valeur ce montant, compte-tenu des circonstances et de la situation d'indigence du défunt.

#### DECLARATION D'UN IMMEUBLE EN ETAT D'ABANDON MANIFESTE RUE VICTOR HUGO PRO-LONGEE EN VUE DE SON EXPROPRIATION

Le Conseil, sur la base de l'arrêté d'abandon définitif du maire, déclare l'immeuble situé rue Victor Hugo prolongée, en état d'abandon manifeste et décide de poursuivre la procédure de déclaration d'utilité publique en vue de l'expropriation de ce bien et de son affectation à un intérêt public.

#### CESSION DE PARCELLES A HABITAT DU NORD

Dans le cadre de la réalisation de la résidence Pierre Mendes-France, la commune cède pour l'euro symbolique au constructeur social Habitat du Nord les parcelles section n° 412 p (AH 600 après division) pour 2660 m2, n° 476 p (AH 602 après division) pour 60 m2 et n°491 p (AH 596 après division) pour 221 m2, correspondant à l'emprise du foncier bâti.

#### PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Les remarques de la commune ayant été prises en compte par les services de l'agglomération, le conseil donne un avis favorable à l'arrêt de projet du PLUI.

#### La vie du conseil | Annonces

#### TARIFS ALSH

Le conseil, sur proposition de M.Leblanc, adjoint, adopte les tarifs de l'accueil de Loisirs de juillet.

Pour les 3 à 6 ans, le tarif de base est de 53 € pour la période complète du 08 Juillet au 03 Août.

Pour les 6 à 16 ans, le tarif de base est de 26,50 € euros de base pour chaque période, du 08 au 19 Juillet et du 22 Juillet au 02 Août.

Ces tarifs étant modulés selon plusieurs critères (nombre d'enfants, lieu de résidence, coefficient familial).

Le conseil vote la participation au camping, fixée à 20 euros et le tarif cantine, le même que celui de l'année scolaire 2018/2019.

#### **SUBVENTIONS**

SUBVENTION A LADAPT - SERVICE DE SOINS ET DE D'EDUCATION SPECIALISEE A DOMICILE (SSESD) Le conseil vote une subvention de 125 € à l'ADAPT-SSESD qui emmène un groupe comprenant un jeune marpentois à l'Enduro de Berck.

SUBVENTION AU COLLEGE LAVOISIER DE FERRIERE-LA-GRANDE

Le conseil vote une subvention de 50 € au collège Lavoisier qui emmène durant trois jours un groupe d'élèves comprenant un jeune marpentois au centre d'éducation à l'environnement d'Amaury à Hergnies.

# Envie de guincher





# Retenez cette date le 13 juin

repas dansant avec animation visite et dégustation

départ à 9h45 FACE à la mairie



Organisé par le comité des anciens tel 06 25 07 98 99

le comité se réserve le droit d'annuler si pas assez de participants

25€ /marpentois (35 € exte et – 60 ans 30€) réservations au local des anciens ,pour les marpentois le 6 mai de 14h à 18 h les exterieures le 13 mai de 14h à 18h





Œufs décorés de Pâques



Education musicale



Chasse à l'œuf Petite Enfance



Stage de foot pour les jeunes



Chasse à l'œuf AEM



AG Amis du Moulin

AG Club Majeur



AG Club Nautique



AG Joie de la Famille



Les Dynamiques



Réunion Soliha

# **Photos**



AG Retraités cheminots



Soirée basque : Los Marpenos



Lyane HOCEDEZ



Boum des aînés



Loto FC Marpent





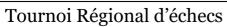
Théâtre patoisant





Spectacle: Chronotaxidimidani







Tchoukball

# MARPENT 1er 2019

# KFESTI-KIOSQUEN

# **SAMEDI**

**06h00/18h00** Brocante rue Henri Barbusse, (1€50/mL, 3€/mL pour les pro)



16h00 Ouverture des manèges,

18h00 Concert de l'Harmonie Communale,

21h00 Tombola de la Municipalité sous le Kiosque,





**06h00/18h00** Brocante rue de l'Industrie, (1€50/mL, 3€/mL pour les pro) Manèges forains, restauration,

20h00 Tombola des Forains.

# LUNDI

Demi-tarifs (à partir de 16h) sur les manèges Tickets distribués dans les écoles.











